

## BON DE PARTICIPATION A LA COURSE ET/OU SOUTIEN FINANCIER

Mon établissement souhaite devenir partenaire de l'opération TÉLÉTHON DE LA COMMUNAUTÉ FINANCIÈRE et s'engage à respecter les conditions de participation décrites sur le présent document.

### A – MON ETABLISSEMENT PARTICIPE A LA COURSE

1. Mon établissement s'engage à prendre en charge l'inscription des salariés à la course sur la base de 2 euros par personne, et à fournir la liste des salariés participants au plus tard le 30 novembre 2011 au service Partenariats de l'AFM accompagné du règlement.

*Le règlement du montant des inscriptions de préférence par chèque à l'ordre de AFM / Téléthon (ou par virement) impérativement avant le 30 novembre 2011, accompagné de la liste des salariés inscrits.*

► Merci de compléter le **bordereau Inscriptions course** et de nous le retourner **accompagné de la liste des inscrits** (voir fichier Excel joint) à l'adresse indiquée.

2. Mon établissement s'engage à verser une Contribution Solidaire et Responsable (CSR) en faveur de l'AFM et à abonder d'un montant de 2 euros par tour effectué par ses salariés sur le parcours de la course (indiquez le pack choisi dans la rubrique B mentionnée plus bas).

Un courrier sera adressé à l'établissement à l'issue de la course avec mention du nombre de tours effectués et du montant de la contribution correspondant.

*Le règlement devra être effectué de préférence par virement (ou par chèque) impérativement avant le 15 décembre 2011 pour donner droit à l'émission d'un reçu fiscal.*

► Merci de compléter le **bordereau CSR & Abondement course** et de nous le retourner à l'adresse indiquée.

3. Mon établissement s'engage à organiser, en amont de la course, un ou plusieurs évènements internes de collecte auprès des salariés (petits déjeuners, vente de goodies Téléthon, tombolas, Défithon ...)

**a) Dans le cas d'une collecte de dons auprès des salariés :**

Des urnes Téléthon sont disponibles sur demande auprès du service Partenariats.

*Règlement des dons impérativement par chèque à l'ordre de AFM / Téléthon avant le 15 décembre 2011 qui donnera lieu à l'émission d'un reçu fiscal à destination de chaque salarié-donateur.*

► Merci de compléter le **bordereau Traitement Chèques EI** et de nous le retourner à l'adresse indiquée.

**b) Dans le cas de ventes (cafés, gâteaux, goodies Téléthon) ou de tombolas organisées au profit de l'AFM :**

- **S'il s'agit de chèques**, ils devront être établis à l'ordre de AFM / Téléthon et adressés au service Partenariats TCF

► Merci de compléter le **bordereau Traitement Chèques EI** et de nous le retourner à l'adresse indiquée.

- **S'il s'agit d'espèces**, elles devront être remises à la Poste (procédure sur demande).

► Se reporter au document **Procédure Traitement Espèces EI**.

#### 4 - CHOIX DU PACK:

Pack Footing

Pack Cross

Pack Semi-Marathon

Pack Marathon

### B – MON ETABLISSEMENT NE PARTICIPE PAS A LA COURSE MAIS SOUHAITE FAIRE UN DON :

**Par chèque à l'ordre de AFM-TELETHON** – A adresser à : AFM – service partenariat – c.baillergeau – 1 rue de l'internationale – BP59 - 91002 EVRY Cédex

**Par virement** : adresser un mail à [cbaillergeau@afm.genethon.fr](mailto:cbaillergeau@afm.genethon.fr) afin que l'on vous adresse un RIB spécifique au TCF

**DANS TOUS LES CAS, MERCI DE NOUS TRANSMETTRE LES ELEMENTS SUIVANTS :**

RAISON SOCIALE .....	
ADRESSE .....	
CP .....	VILLE .....
<b>REFERENT TELETHON AU SEIN DE LA STRUCTURE :</b>	
NOM .....	PRENOM .....
POSTE .....	SERVICE .....
TELEPHONE .....	EMAIL .....
DATE ..... / ..... / .....	SIGNATURE ET TAMPON DE LA SOCIETE :

Merci de retourner ce document complété et signé, accompagné des formulaires associés à :  
AFM / Téléthon – Partenariat TCF – 1 rue de l'internationale – BP 59 – 91002 Evry Cedex

Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter Caroline Baillergeau : 01 69 47 34 52 – [cbaillergeau@afm.genethon.fr](mailto:cbaillergeau@afm.genethon.fr)